

Qui peut adhérer à ce réseau ?

Les parlementaires, les maires et leurs adjoints en lien avec la solidarité, le lien social ou la démocratie participative. Plus généralement, les élus franciliens qui sont intéressés par les problématiques de cohésion sociale. L'inscription est gratuite.

Comment s'organise le réseau ?

Le réseau vit et se développe grâce à des rencontres physiques entre les élus et des rencontres virtuelles grâce à des outils numériques innovants, la plateforme des Elus franciliens Solidaires.

Comment fonctionne ce réseau ?

Comme un laboratoire où les élus mutualisent leur connaissance, leurs idées et créent ensemble les solutions concrètes et opérationnelles pour rendre les franciliens plus solidaires entre eux. C'est une nouvelle manière d'élaborer les politiques publiques.

Quel intérêt d'adhérer au réseau ?

En participant à ce réseau, l'élu n'est plus seul, il peut échanger avec d'autres élus qui ont les mêmes difficultés, parlent le même langage, il peut progresser et surtout impulser de nouvelles politiques sur son territoire.

Nous contacter :
elussolidaires@iledefrance.fr

Nous suivre :
[@elussolidaires](https://twitter.com/elussolidaires)



Réseau Francilien des Elus Solidaires

Pourquoi créer ce réseau ?

Face au délitement du lien social, nous rencontrons tous les mêmes difficultés dans l'exercice de nos mandats. Avec plusieurs élus franciliens de diverses sensibilités, nous mettons en place un outil permettant d'échanger, de partager, de mutualiser les bonnes pratiques. Nous voulons travailler ensemble afin d'élaborer des solutions innovantes pour renforcer la cohésion sociale en Ile-de-France.



La solidarité et le lien social sont des enjeux majeurs pour la région. Ce défi se pose à tous les élus. Face à un risque de repli sur soi et d'isolement, nous devons imaginer et mettre en place des stratégies de mobilisation des habitants pour renforcer les solidarités de proximité en complément des solidarités institutionnelles et familiales. Comment les intégrer au cœur des politiques publiques pour les rendre plus efficaces ? Voilà le défi que nous devons relever ensemble!



Valérie PÉCRESE
Présidente du conseil régional d'Ile-de-France



Stéphane BEAUDET
Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France

Comment
fonctionne
le réseau ?

Se Connaître
Et participer
à un réseau
vivant

Se Former
Pour être
un élu
performant

Réfléchir
Sur la solidarité
et la cohésion
sociale

Travailler
A la mobilisation
solidaire dans les
territoires

LES ÉVÉNEMENTS

**LES ASSISES RÉGIONALES
AU CONSEIL RÉGIONAL**
pour faire le bilan
des travaux et rencontrer
les autres élus

**LES ASSISES
DÉPARTEMENTALES**
pour travailler
en comité restreint
sur les problématiques
du territoire

LES FORMATIONS DU RÉSEAU

pour mettre en place des
stratégies de mobilisation
des habitants
et communiquer
sur ces thèmes...

Le **THINK-TANK**
et ses publications
« les cahiers de la solidarité »

Les **CAFÉS-DÉBAT**
de la solidarité

Les **CONFÉRENCES**
thématiques avec
la participation de
sociologues, politologues...

Les
ATELIERS DE TRAVAIL
pour concevoir
les stratégies locales
de mobilisation solidaire

L'OBSERVATOIRE
pour recenser
tous les dispositifs
solitaires existants

LES RENCONTRES VIRTUELLES

TROMBINOSCOPE
des Élus Solidaires

Les **FICHES CONTACT**

Les **FICHES
DES TERRITOIRES
SOLIDAIRES**

Les
FORMATIONS EN LIGNE
pour accéder aux
méthodologies

Le **POOL**
des Élus Solidaires référents

Les conférences
du réseau diffusées en ligne
sur YouTube

La **BIBLIOTHÈQUE
DOCUMENTAIRE** qui
permet d'accéder aux textes
législatifs, réglementaires
et décrets en lien avec
la cohésion sociale

Le **FORUM D'ÉCHANGE**
pour dialoguer avec
l'ensemble du réseau
Les réunions de travail virtuelles
via Skype

La **PLATEFORME DOCUMENTAIRE**
pour travailler en direct sur des
documents partagés

La **CARTOGRAPHIE** des
innovations qui permet d'identifier
tous les dispositifs solidaires mis en
place par le réseau